

---

## Informations Programme « Marie Curie 6<sup>e</sup> PCRDT » Ressources Humaines et Mobilité

---

Stéphane AYMARD, le 18 avril 2006

### 1 - Informations générales

Le **portail** européen de la mobilité des chercheurs (<http://europa.eu.int/eracareers/>) se développe rapidement. Plus de 600 offres d'emplois y sont affichées actuellement. Le logiciel pour transférer les offres publiées par d'autres bases de données est opérationnel. Les postes concernant les actions Marie Curie (environ 100 offres) sont également affichés et repérés avec un logo. Ces postes étaient auparavant visibles uniquement sur Cordis : <http://cordis.europa.eu.int/mc-opportunities/>. La Commission Européenne va vérifier que tous les postes Marie Curie sont bien affichés (RTN, EST...). Ceci constitue une obligation contractuelle.

Les travaux concernant la **charte** européenne du chercheur ([http://europa.eu.int/eracareers/pdf/C\(2005\)576%20FR.pdf](http://europa.eu.int/eracareers/pdf/C(2005)576%20FR.pdf)) continuent sur la question de la mise en œuvre en pratique dans les établissements : comment suivre cette mise en œuvre ? comment être plus transparent ? L'idée est de répondre aux souhaits des chercheurs qui veulent avoir plus de détails sur leur organisme d'accueil et qui ne se contentent pas du fait qu'un accord de principe sur la charte a été signé...

Pour l'appel à projets « **Researcher's night** »

([http://europa.eu.int/comm/research/researchersineurope/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/research/researchersineurope/index_en.htm)),

la Commission souhaite que tous les pays, si possible, soit présents. Cela dépendra de la qualité des propositions. Par ailleurs, une coordination des candidatures au niveau national aurait été préférable, même s'il s'agissait d'un appel à propositions ouvert à tous. Quant au calendrier, la Commission va essayer de faire en sorte que les contrats soient signés avant septembre...

Pour l'appel à projets « **science shop** », 69 candidatures ont été reçues. Il devrait y avoir 7 ou 8 projets financés.

La Commission prépare une **communication sur les universités**. Celle-ci traitera largement des questions de recherche dans les universités. Elle devrait être adoptée en avril 2006.

Pour l'European Institute of Technology

([http://europa.eu.int/comm/education/policies/educ/eit/index\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/education/policies/educ/eit/index_en.html)), les consultations continuent. Une communication devrait être publiée prochainement. Le budget devrait être indépendant de celui du 7<sup>e</sup> PCRDT.

## **2 – Bourses TOK (Transfer of Knowledge)**

333 propositions ont été reçues : 79% pour les TOK-DEV (Développement) et 21% pour les TOK-IAP (Industrie/Académie). Les domaines « Sciences pour l'ingénieur » et « Sciences de la vie » sont les plus représentés. 70 projets ont été retenus : 44 DEV (taux de succès=17%) et 26 IAP (taux de succès=38%). La France arrive en tête pour le nombre de propositions (105) et le nombre de projets retenus (30 classés et sur liste de réserve). Comme prévu dans le Programme de Travail, 70% des financements concernent des partenariats avec les régions moins favorisées de l'Europe (et les nouveaux Etats membres et pays candidats associés).

## **3 –RTN (Research Training Networks)**

Sur 209 projets admis pour la deuxième phase (stage 2), 70 projets ont été retenus. Ils représentent 789 organismes participants (membres de réseaux) et 34 000 mois de recherche. Les domaines les plus représentés sont les sciences de la vie et les sciences pour l'ingénieur. 216 experts ont participé à l'évaluation. En termes de participants, l'Allemagne arrive en tête (127), devant le Royaume Uni (116) et la France (92). La France est présente dans 50 des 70 réseaux financés.

Sur l'ensemble du 6<sup>e</sup> PCRDT, 2071 participants à des RTN ont été financés, ce qui représente 85 000 mois de recherche (ou l'équivalent de 2361 bourses de thèses de 3 ans). Seulement 2% des participants aux RTN sont des organismes non-européens (essentiellement USA, Russie, Canada et Japon). La France a 262 participations dans ces RTN.

## **4 – Actions d'excellence : EXT (Excellence Grants), EXC (Excellence Chairs) et EXA (Excellence Awards)**

L'intérêt pour les EXT est toujours aussi élevé : 266 propositions ont été évaluées (en deux étapes : 2-step). 93 propositions ont été retenues pour la deuxième étape. Pour les EXC : 72 propositions ont été évaluées et 51 ont été retenues pour la deuxième étape. Pour les EXA, il y a eu 67 candidatures pour 5 prix disponibles. Une liste de 10 projets va faire l'objet d'un choix prochainement. La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de la semaine Marie Curie en décembre 2006.

Dans le 7<sup>e</sup> PCRDT, il pourrait être possible d'ouvrir les MCN (Marie Curie Network) aux chercheurs qui ne font partie du réseau. L'idée de financer les formateurs (et pas seulement les chercheurs en début de carrière) est en discussion. Les EXA ne sont pas mentionnées pour l'instant mais le financement devrait être maintenu. Quant aux EXT, elles seront a priori dans l'ERC (European Research Council : <http://www.cordis.lu/fp7/ideas.htm>) et non dans le 7<sup>e</sup> PCRDT. Un regroupement avec certains financements de l'ESF (European Science Foundation : <http://www.esf.org>) est envisagé (notamment l'EURI : European Young Investigator Awards).

## **5 - Actions de réintégration : ERG (European Reintegration Grants), IRG (International Reintegration Grants)**

Pour les ERG, en 2005, 67 propositions ont été financées (sur 70 propositions éligibles) après une évaluation en continu (par lots) avec des échéances au 19/01, 19/04, 19/07 et 19/10. Sur l'ensemble du 6<sup>e</sup> PCRDT, le nombre cumulé de projets financés s'élève à 365. Sur 2005, l'Espagne arrive en tête comme pays d'accueil (12 projets), devant la Pologne (8), l'Italie (8) et la France (6). Les domaines les plus représentés sont les sciences de la vie et la physique. La part des femmes est de 40%.

Pour les IRG, en 2005, 130 propositions ont été financées (sur 142 éligibles). Sur l'ensemble du 6<sup>e</sup> PCRDT, le nombre de projets financés s'élève à 291. Sur 2005, l'Espagne arrive en tête comme pays d'accueil (24 projets), devant la Turquie (14) et la France (13). La part des femmes est de 32%.

Pour le 7<sup>e</sup> PCRDT, des discussions sont en cours sur des financements comparables avec les États voisins de l'UE.

## **6 – Bourses OIF (Outgoing International Fellowships)**

Le nombre de propositions reste élevé (287 en 2003, 486 en 2004, 332 en 2005 et 445 en 2006). Depuis l'introduction de la procédure de soumission électronique obligatoire, la part des propositions inéligibles a été réduite (15% avant 2005 contre 2% après).

Sur 2003-2005, 200 projets ont été retenus. Pour les pays d'accueil (phase de retour), la France arrive en tête (36 projets) devant le Royaume Uni (35) et l'Allemagne (31). En termes de nationalité des chercheurs retenus, la France arrive en tête (35) à égalité avec l'Allemagne (35), devant l'Espagne (22), l'Italie (21) et le Royaume Uni (18). Enfin, pour les pays d'accueil (phase de séjour hors d'Europe), les États-Unis (149 projets), l'Australie (23) et le Canada (18) représentent 95% des destinations. Les domaines les plus représentés sont les sciences de la vie et l'environnement.

## **7 – Questions diverses**

Pour le 7<sup>e</sup> PCRDT, une simplification de la gestion devrait être adoptée. Ainsi, la répartition entre les différentes catégories de coûts devrait être plus souple (ex : Colonne E – Contribution to the participation expenses of eligible researchers versus Colonne F – Contribution to the Research/Training/Transfer programme expenses).

Pour le 7<sup>e</sup> PCRDT, les procédures d'évaluation sont en discussion. Dans le programme « Marie Curie », il y avait des évaluations en une seule étape (un seul dossier de candidature, une seule sélection), des évaluations en deux étapes (2-step : un seul dossier, une première sélection sur quelques critères puis une deuxième sélection sur tous les critères pour les projets retenus lors de la première sélection), et des évaluations en deux phases (2-stage : un dossier allégé portant sur quelques critères, une première sélection, puis un nouveau dossier complet pour ceux qui ont été retenus lors de la première sélection, et une deuxième sélection sur l'ensemble des critères).